



**SYNDICAT CGT DES PERSONNELS  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE**

Monsieur le Président du Conseil Départemental  
de Seine-et-Marne

Direction des Ressources Humaines  
Hôtel du Département  
CS 50377  
77010 MELUN Cedex

Melun, le 29 janvier 2019,

**Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du mardi 5 février 2019.**

Monsieur le Président,

Le syndicat CGT des personnels du Conseil Départemental de Seine-et-Marne souhaite porter à votre connaissance les revendications suivantes :

- L'annulation de la délibération sur le RIFSEEP qui nuit à la carrière et la rémunération des agents ; notamment l'abattement en cas de congés maladie ordinaire.
- L'arrêt des réorganisations de service qui visent à faire des économies de budget (baisse des cotations de postes et donc de régime indemnitaire, diminution des effectifs, etc.),

Ces recherches d'économies sur les dépenses en personnel ont des effets délétères, non seulement sur la santé des agents mais également sur la qualité de notre service public sur notre territoire.

De plus, le syndicat CGT vous informe que de nombreux dysfonctionnements perdurent par rapport à la prise en charge des mineurs non-accompagnés dans l'enceinte des Maisons des Solidarités. Depuis octobre 2018, les travailleurs sociaux n'ont pas cessé de vous avertir de leurs difficultés mais, à ce jour, aucune solution ne leur a été apportée.

Afin de permettre aux personnels du Conseil Départemental d'exprimer leurs revendications, le syndicat CGT des personnels du Conseil Départemental de Seine-et-Marne dépose un **préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 5 février 2019.**

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications du personnel.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations.

P/Le Secrétaire général,  
La secrétaire générale adjointe,



Jacqueline RAFFIN